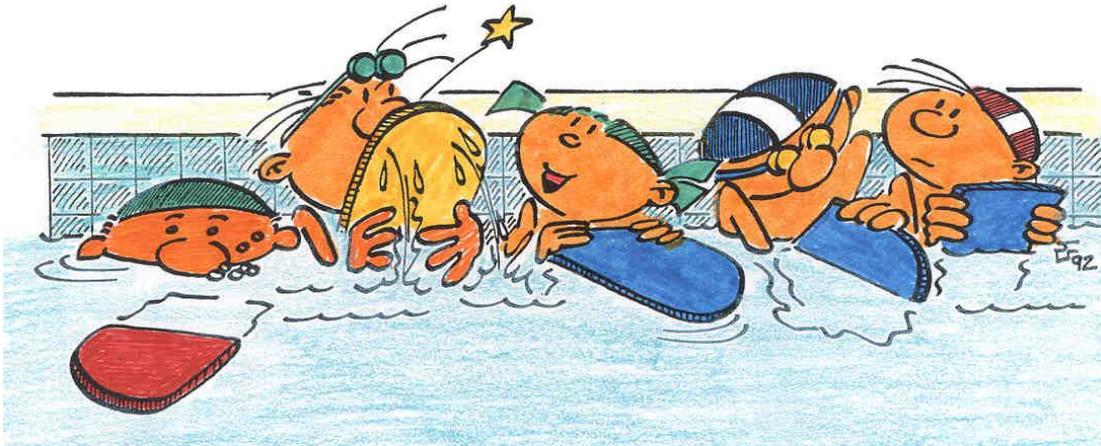


**Je vais à la piscine
Avec ma classe
De CE2 / CM1**



**PISCINE INTERCOMMUNALE
MUROISE
SAINT LAURENT DE MURE
SAINT BONNET DE MURE**

Enseignement primaire et secondaire

Premier et second degrés

Enseignement de la natation

NOR : MENE1720002C
circulaire n° 2017-127 du 22-8-2017
MEN - DGESCO A1-2

Texte adressé aux rectrices et recteurs d'académie ; aux inspectrices et inspecteur d'académie-directrices et directeurs académiques des services de l'éducation nationale ; aux inspectrices et inspecteurs d'académie-inspectrices et inspecteurs pédagogiques régionaux ; au directeur du centre national d'enseignement à distance ; au directeur de l'agence pour l'enseignement français à l'étranger ; au directeur général de la mission laïque française ; aux inspectrices et inspecteurs de l'éducation nationale enseignement technique - enseignement général ; aux inspectrices et inspecteurs de l'éducation nationale ; aux chefs d'établissements publics et privés sous contrat ; aux professeurs des établissements publics et privés sous contrat

La présente circulaire a pour objet de définir les conditions de l'enseignement de la natation dans le respect du cadre législatif et réglementaire en vigueur.

Elle abroge la circulaire n° 2011-090 du 7 juillet 2011 définissant les conditions de l'enseignement de la natation dans les premier et second degrés.

L'acquisition des compétences en natation se fait sous la responsabilité des enseignants dans le respect des consignes de sécurité. Des précisions sur les intervenants possibles et la démarche pédagogique conseillée sont exposées respectivement en annexes 1 et 2. Les conditions nécessaires à l'obtention de l'attestation scolaire « savoir nager » (ASSN) ou du certificat d'aisance aquatique sont détaillées en annexes 3 et 4.

Responsabilités

La natation scolaire nécessite un encadrement des élèves renforcé ; l'enseignant peut être aidé dans cette tâche par des intervenants agréés, professionnels ou bénévoles (cf. annexe 1). Une convention passée entre l'inspecteur d'académie-directeur académique des services de l'éducation nationale (IA-Dasen) et la collectivité territoriale ou la structure responsable de l'établissement de bains précise les modalités du partenariat.

Responsabilité des enseignants

La mission des enseignants est non seulement d'organiser leur enseignement mais aussi d'assurer la sécurité des élèves.

Pour le premier degré, l'enseignement de la natation est assuré sous la responsabilité de l'enseignant de la classe ou, à défaut, d'un autre enseignant, y compris un professeur d'EPS lorsqu'un projet pédagogique est établi dans le cadre du cycle 3, avec l'appui des équipes de circonscription. Pour le second degré, l'enseignement de la natation est assuré par l'enseignant d'EPS responsable de la classe ou du groupe-classe, comme pour toutes les activités d'EPS.

L'enseignant veille à présenter les enjeux pédagogiques aux intervenants, professionnels ou bénévoles (cf. annexe 1). Il s'assure également que l'organisation générale prévue est connue de tous (intervenants et accompagnateurs de la vie collective) et veille à son respect, tout particulièrement en ce qui concerne la sécurité des élèves.

La présence de personnels de surveillance et d'encadrement au cours de l'enseignement de la natation ne modifie pas les conditions de mise en jeu de la responsabilité des enseignants. En cas de dysfonctionnement ou de mise en danger des élèves, il leur revient d'interrompre la séance.

Responsabilité des intervenants professionnels ou bénévoles

Comme pour les enseignants, la responsabilité d'un intervenant professionnel ou bénévole apportant son concours à l'encadrement des élèves durant le temps scolaire peut être engagée si celui-ci commet une faute qui est à l'origine d'un dommage subi ou causé par un élève. L'article L. 911-4 du code de l'éducation prévoit la substitution de la responsabilité de l'État à celle des membres de l'enseignement à l'occasion de dommages subis ou causés par les élèves. Au regard de la jurisprudence actuelle, les intervenants agréés par l'IA-Dasen, et qui sont en charge d'une activité sous la responsabilité des enseignants, peuvent bénéficier des mêmes dispositions protectrices.

Surveillance des activités de natation

La surveillance est obligatoire pendant toute la durée des activités de natation.

La surveillance des baignades ouvertes gratuitement au public, aménagées et autorisées, doit être assurée par du personnel titulaire d'un des diplômes prévus à l'article A. 322-8 du code du sport (diplômes conférant le titre de maître-nageur sauveteur ou brevet national de sécurité et de sauvetage aquatique).

La surveillance des établissements de baignade d'accès payant doit être garantie, pendant les heures d'ouverture au public, par du personnel titulaire d'un des diplômes conférant le titre de maître-nageur sauveteur ou, par dérogation et sur autorisation du préfet de département pour une durée limitée, par du personnel titulaire du brevet national de sécurité et de sauvetage aquatique.

Ces dispositions sont applicables à toute activité de natation impliquant des élèves (enseignement obligatoire, dispositifs spécifiques d'aide ou de soutien, activités pédagogiques complémentaires, accompagnement éducatif). Les surveillants de bassin sont exclusivement affectés à la surveillance et à la sécurité des activités, ainsi qu'à la vérification des conditions réglementaires d'utilisation de l'équipement et, par conséquent, ne peuvent simultanément remplir une mission d'enseignement. Ils sont qualifiés pour assurer les missions de sauvetage et de premiers secours. Aucun élève ne doit accéder aux bassins ou aux plages en leur absence.

Normes d'encadrement à respecter

Dans le premier degré, l'encadrement des élèves est assuré par l'enseignant de la classe et des intervenants agréés, professionnels ou bénévoles. Le taux d'encadrement **ne peut être inférieur** aux valeurs définies dans le tableau ci-dessous. Ce dernier doit être déterminé en fonction du niveau de scolarisation des élèves et de leurs besoins, mais aussi de la nature de l'activité.

	Groupe-classe constitué d'élèves d'école maternelle	Groupe-classe constitué d'élèves d'école élémentaire	Groupe-classe comprenant des élèves d'école maternelle et des élèves d'école élémentaire
moins de 20 élèves	2 encadrants	2 encadrants	2 encadrants
de 20 à 30 élèves	3 encadrants	2 encadrants	3 encadrants
plus de 30 élèves	4 encadrants	3 encadrants	4 encadrants

Dans le second degré, l'enseignement est assuré par l'enseignant d'EPS responsable de la classe ou du groupe-classe, comme pour toutes les activités d'EPS.

Pour les classes à faibles effectifs, composées de moins de 12 élèves, le regroupement de classes sur des séances communes est à privilégier en constituant un seul groupe-classe.

Conditions matérielles d'accueil

Pendant toute la durée des apprentissages, l'occupation du bassin doit être appréciée à raison d'au moins 4 m² de plan d'eau par élève présent dans l'eau, pour des écoliers, 5 m² pour des collégiens ou des lycéens. La surface à prévoir nécessite des ajustements en fonction du niveau de pratique des élèves, notamment au lycée. Dans le cas d'une ouverture concomitante du bassin à différents publics, les espaces réservés aux élèves doivent être clairement délimités, compte tenu des exigences de sécurité et des impératifs d'enseignement. L'espace attribué aux classes devra permettre, pour des raisons pédagogiques et de sécurité, un accès facile à au moins une des bordures de bassin, notamment avec des élèves aux compétences encore fragiles.

Annexe 1

Les intervenants pour l'enseignement de la natation

Les intervenants professionnels

Les éducateurs sportifs titulaires d'une carte professionnelle en cours de validité ou les fonctionnaires agissant dans l'exercice des missions prévues par leur statut particulier sont réputés agréés par les services de l'éducation nationale. S'ils y sont autorisés par le directeur d'école, ils peuvent assister l'enseignant dans l'encadrement des élèves et l'enseignement de la natation, notamment en prenant en charge un groupe d'élèves, selon les modalités définies préalablement avec l'enseignant.

Les intervenants bénévoles

Des personnes susceptibles d'apporter leur contribution bénévole aux activités physiques et sportives peuvent être autorisées à intervenir au cours des enseignements.

Ces intervenants bénévoles sont soumis, d'une part, à un agrément préalable (sauf s'ils relèvent d'une des situations prévues au point précédent, « les intervenants professionnels »), délivré par l'IA-Dasen, agissant sur délégation du recteur, après vérification de leurs compétences et de leur honorabilité et, d'autre part, à l'autorisation du directeur d'école.

Ils peuvent selon le cas :

- assister l'enseignant dans les activités que celui-ci conduit avec un groupe d'élèves ;
- prendre en charge un groupe d'élèves que l'enseignant leur confie. Dans ce cas, ils assurent la surveillance du groupe et remplissent une mission d'animation d'activités (parcours, ateliers, jeux guidés, etc.) selon les modalités fixées par l'enseignant.

Des sessions d'information sont organisées pour préparer les intervenants bénévoles à participer à l'encadrement de ces activités.

Cas particulier des personnes en charge de l'accompagnement de la vie collective

Les accompagnateurs bénévoles assurant l'encadrement de la vie collective (par exemple, dans le cadre du transport, des vestiaires, de la toilette ou de la douche), mais n'intervenant pas dans une activité d'enseignement, ne sont pas soumis à l'agrément préalable des services de l'éducation nationale. Toutefois, leur participation est soumise à l'autorisation préalable du directeur d'école.

En tout état de cause, un accompagnateur bénévole ne peut se retrouver isolé avec un élève.

À l'école maternelle, dans le cadre de leur statut, les agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (Atsem) peuvent utilement participer à l'encadrement de la vie collective des séances de natation. Ils ne sont pas soumis à l'agrément préalable de l'IA-Dasen.

Les auxiliaires de vie scolaire accompagnent les élèves en situation de handicap à la piscine, y compris dans l'eau, quand c'est nécessaire, en référence au projet d'accueil individualisé ou au projet personnalisé de scolarisation. Ils ne sont pas non plus soumis à agrément. Leur rôle se limite à l'accompagnement du ou des élèves handicapés.

Les différents personnels qui sont amenés à accompagner les élèves dans l'eau peuvent utilement suivre les sessions d'information destinées aux intervenants bénévoles.

Annexe 2

L'enseignement de la natation : aspects pédagogiques

Apprendre à nager à tous les élèves est une priorité nationale inscrite dans les programmes d'éducation physique et sportive. L'acquisition des connaissances et des compétences de natation se conçoit à travers la programmation de plusieurs séquences d'apprentissage réparties dans les cycles d'enseignement de l'école primaire, du collège et du lycée. Ces connaissances et les capacités nécessaires s'acquièrent progressivement et doivent être régulièrement évaluées.

Pour les groupes d'élèves non-nageurs concernés par les actions de soutien ou d'accompagnement, les modalités d'enseignement et d'encadrement doivent être adaptées afin d'atteindre les objectifs des programmes. La réussite au test d'aisance aquatique (cf. annexe 4), ou la validation de l'attestation scolaire « savoir nager » (cf. annexe 3), permet l'accès aux activités aquatiques dans le cadre des accueils collectifs de mineurs (article A. 322-3-1 du code du sport).

On attend des élèves une maîtrise du milieu aquatique permettant de nager en sécurité dans un établissement de bains ou un espace surveillé (piscine, parc aquatique, plan d'eau calme à pente douce). Cette maîtrise se construit sur l'ensemble du cursus de l'élève, prioritairement de la classe de CP à la classe de sixième ; l'attestation scolaire « savoir nager » peut cependant être validée ultérieurement. Elle ne représente pas l'intégralité des activités de la natation fixées par les programmes d'enseignement.

1 - Dans le premier degré

Pour permettre aux élèves de construire les compétences attendues, en référence aux programmes d'enseignement, il importe, dans la mesure du possible, de prévoir trois à quatre séquences d'apprentissage à l'école primaire (de 10 à 12 séances chacune).

Le parcours d'apprentissage de l'élève commence, dès le cycle 1, par des moments de découverte et d'exploration du milieu aquatique - sous forme de jeux et de parcours organisés à l'aide d'un matériel adapté pour permettre aux élèves d'agir en confiance et en sécurité et construire de nouveaux équilibres (se déplacer, s'immerger, se laisser flotter, etc.).

Il se poursuit au cycle 2 par des temps d'enseignement progressif et structuré, afin de permettre la validation des attendus de la fin du cycle (notamment « se déplacer dans l'eau sur une quinzaine de mètres sans appui et après un temps d'immersion »).

Au cycle 3, la natation fera l'objet, si possible, d'un enseignement à chaque année du cycle. Une évaluation organisée avant la fin du CM2 permet de favoriser la continuité pédagogique avec le collège et notamment de

garantir la validation de l'ASSN en proposant aux élèves qui en ont besoin les compléments de formation nécessaires.

La fréquence, la durée des séances et le temps d'activité dans l'eau sont des éléments déterminants pour assurer la qualité des apprentissages. Dans le cadre d'un cycle d'apprentissage, une séance hebdomadaire est un seuil minimal. Des programmations plus resserrées (2 à 4 séances par semaine, voire sous forme de stage sur plusieurs jours) peuvent répondre efficacement à des contraintes particulières, notamment pour les actions de soutien et de mise à niveau. Chaque séance doit correspondre à une durée optimale de 30 à 40 minutes de pratique effective dans l'eau.

2 - Dans le second degré

L'établissement met en place l'enseignement de la natation au regard des objectifs fixés par les programmes : cet enseignement s'inscrit dans le projet pédagogique EPS et le projet d'établissement. Les modalités d'organisation et d'encadrement retenues pour la totalité des élèves sont fixées par le chef d'établissement sur proposition de l'équipe pédagogique. Conformément à celles-ci, l'équipe pédagogique répartit les élèves en classes ou en groupes-classes, ou selon toute autre modalité d'organisation adaptée aux équipements, après avoir vérifié si les élèves ont déjà obtenu l'ASSN et apprécié le niveau de compétence en natation.

Pour satisfaire aux exigences des programmes d'enseignement, il appartient à l'établissement de mettre en place des actions destinées aux élèves non-nageurs dans le cadre des dispositifs d'accompagnement et de soutien en vigueur. Le cas des élèves en situation de handicap ou d'aptitude partielle doit faire l'objet d'une attention particulière, en référence au projet d'accueil individualisé ou au projet personnalisé de scolarisation.

Unité d'enseignement

➤ **Compétences visées :**

Programmes 2015 : Bo n°11 du 26 novembre 2015

Spécificités du cycle 2, une attention particulière est portée au savoir nager.

Attendus de fin de cycle

Se déplacer dans l'eau sur une quinzaine de mètres sans appui et après un temps d'immersion. Réaliser un parcours en adaptant ses déplacements à un environnement inhabituel. L'espace est aménagé et sécurisé.

Respecter les règles de sécurité qui s'appliquent. Compétences travaillées pendant le cycle

Exemples de situations, d'activités et de ressources pour l'élève

Transformer sa motricité spontanée pour maîtriser les actions motrices.

S'engager sans appréhension pour se déplacer dans différents environnements.

Lire le milieu et adapter ses déplacements à ses contraintes. Respecter les règles essentielles de sécurité. Reconnaître une situation à risque.

Natation, activités de roule et de glisse, activités nautiques, équitation, parcours d'orientation, parcours d'escalade, etc.

Repères de progressivité

En natation, les activités proposées permettent de passer de réponses motrices naturelles (découvrir le milieu, y évoluer en confiance) à des formes plus élaborées (flotter, se repérer) et plus techniques (se déplacer). L'objectif est de passer d'un équilibre vertical à un équilibre horizontal de nageur, d'une respiration réflexe à une respiration adaptée, puis passer d'une propulsion essentiellement basée sur les jambes à une propulsion essentiellement basée sur les bras.

Transversales :

- Elles reprennent toutes le socle de compétences du cycle 3

➤ **2 Activités physiques et sportives dans le cycle :**

L'équipe des maîtres nageurs propose 2 activités aquatiques :

- Natation sportive (endurance)
- Grandes immersions

LA DEMARCHE DE L'ENSEIGNANT

L'enseignant : Enseigne, définit les objectifs, propose les tâches, sollicite, aide, conseille, régule, discute, et aide les élèves à s'évaluer.

Il instruit, éduque et forme l'enfant tout au long de l'activité.

L'élève : Apprend, construit, s'évalue, et participe.

DEROULEMENT DE L'UNITE D'ENSEIGNEMENT

Chapitre I : Vers des nages codifiées : Elle va permettre de faire travailler le groupe classe sur différentes nages (crawl, dos et brasse).

Séance 1 : Test des 6 minutes : évaluation diagnostique

Séance 2 : Des repères tactiles/ Nager en respirant

Séance 3 : Jeux de jambes

Séance 4 : Mes coulées / mon plongeon

Chapitre II : Vers la réalisation d'une performance mesurée : Elle est basée sur la recherche d'une construction d'un projet individuel pour chaque élève.

Séance 5 : Je nage longtemps en identifiant mes arrêts

Séance 6 : Je nage longtemps en réalisant le moins d'arrêts

Séance 7 : Je prépare mon projet

Séance 8 : TEST final : Réalisation du projet individuel

Le chapitre III : Vers les grandes immersions : L'unité d'apprentissage s'organise sur 2 à 4 séances.

Avant la piscine :

L'élève construit son propre projet d'action. Il prépare et analyse sa prochaine séance lors du test.

Un test de 6 minutes doit être effectué lors du chapitre I. En effet lors du premier test, l'élève se confronte aux difficultés de la nage de longue durée.

Au 2^{ème} test, l'élève devient acteur de ses choix et propose, en fonction de son niveau, un projet de nage comportant un choix de nage et un choix du nombre de longueurs, en limitant la quantité des arrêts.

A la piscine :

Lors du chapitre I : L'élève se confronte à la séance proposée par le maître nageur et affine le choix de ses nages en fonction de ses difficultés.

Lors du chapitre II : L'élève construit son projet en vue d'établir un cheminement vers l'endurance.

Après la piscine :

Lors du chapitre I : L'élève fait son propre bilan en prenant en considération les difficultés rencontrées.

Il choisit d'autres exercices pertinents en vue de s'améliorer lors de la séance suivante.

Une unité d'apprentissage en natation

▪ **Définition :**

L'activité de natation se caractérise par la recherche de la " performance " relative à un déplacement en surface.

Entrer dans une activité de performance, c'est acquérir la volonté de se dépasser, de repousser ses propres limites : nager longtemps, nager vite.

Dans cette phase, les élèves recherchent la maîtrise et l'efficacité des actions.

▪ **Compétence visée : réaliser une performance mesurée**

▪ **Les problèmes fondamentaux posés aux élèves**

Ils sont liés à la remise en cause du comportement du terrien dans le milieu aquatique

<p>Au niveau de l'équilibre</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ <u>Conserver un équilibre horizontal favorable à la pénétration dans le liquide : hydrodynamisme</u> <p>Cette nécessité implique :</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ De conserver le plus souvent possible la tête dans l'eau ⇒ De prendre de repères dans l'eau pour se diriger
<p>Au niveau de la respiration</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ <u>Entretenir des échanges respiratoires réguliers : ne pas s'arrêter de nager pour respirer</u> <p>Cette nécessité implique :</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ De souffler complètement dans l'eau ⇒ D'inspirer brièvement en sortant le moins possible la tête de l'eau (" sortir la bouche ") ⇒ De s'entraîner à gérer son effort (nager lentement au début) ⇒ De créer une respiration automatique
<p>Au niveau de sa propulsion</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ <u>Avoir des actions efficaces :</u> <p>Ce qui implique :</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Pour les bras (80% de la propulsion) : des trajets amples, des appuis toniques (accélération), les mains bien orientées, des actions continues ⇒ Pour les jambes : des actions continues, une fréquence modulable <ul style="list-style-type: none"> ▪ <u>Avoir des actions coordonnées, rythmées :</u> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Des bras avec les jambes ⇒ Des actions de propulsion avec la respiration

▪ Les contenus d'enseignement

La construction du nageur nécessite des acquisitions dans **différents domaines** (cf. "Évolution des compétences" circulaire du 27-04-87).

Les exemples de contenus d'enseignement qui s'y rapportent permettront aux enseignants de concevoir leur module d'apprentissage

DOMAINES	CAPACITÉS	EXEMPLES DE CONTENUS D'ENSEIGNEMENT
<p>Domaine de l'affectivité ⇒ Autonomie</p>	<ul style="list-style-type: none"> - S'engager dans un projet individuel (s'entraîner pour progresser) - Réaliser des projets communs (s'entraîner à plusieurs) - S'inspirer des modèles culturels 	<p><u>L'enseignant veillera à organiser les situations pour :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Permettre aux élèves de se fixer un contrat de réalisation (état initial /état final) - Permettre aux élèves de coopérer (échanges de stratégies, nagé à 2) - Permettre aux élèves de tenir des rôles différents - D'aborder les nages codifiées
<p>Domaine moteur ⇒ Efficacité</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Plonger loin, profond - Choisir un équilibre en vue d'une action déterminée. - Effectuer un parcours + ou - long en changeant de nage 	<ul style="list-style-type: none"> - Apprentissage du plongeon de départ - Rester à plat - Construire le moteur bras (+respiration) - Construire le moteur jambe (+ respiration) - Coordonner bras/jambes/respiration (nage complète)
<p>Domaine de la connaissance ⇒ Relation entre principes d'action et vécu</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Adapter ses conduites grâce à une meilleure connaissance du milieu, à une meilleure prise de conscience de ses propres possibilités - Agir, comprendre et vérifier la relation de cause à effet. 	<p>L'enseignant veillera à organiser les situations pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Favoriser l'appropriation des règles de sécurité - Donner des repères d'espace et de temps - Aider les élèves à se situer (auto ou coévolution) par la connaissance des critères de réussite.

Proposition de travail

Situation de référence :

Parcourir la plus grande distance de nage en 6mn en réalisant le moins d'arrêts possibles. Repérage, émergence des difficultés :
Je m'arrête parce que :

Essoufflement
Absence ou oubli
De la respiration

Mauvaise position
du corps
Inefficacité des
mouvements

Aucune notion de
rythme et de
distance

Des situations d'apprentissages proposées par le maître nageur en collaboration avec l'enseignant.

Apprentissage des différentes nages
- Corps propulseur (bras, jambes)
- Corps Equilibre (coordination)
- Corps projectile (coulées virages)

Se projeter avant pendant et après la situation de référence.

Mise en application des champs d'apprentissage lors des séances de test.

Synopsis de la mise en place du projet.

Cette étape, à suivre lors de l'élaboration des séances, va permettre de mettre en place un fil rouge.

Ces séances restent flexibles, elles ne sont en aucun cas figées, en fonction du thème de la séance, chaque éducateur sportif peut amener des savoirs qui lui sont propres.

CHAPITRE I : Vers l'apprentissage de nages codifiées.

Séance 1 : Test

Evaluation diagnostique : en fonction des ressources physiques des élèves, l'enseignant et le maître-nageur décident d'un niveau de classe (cf. annexe bilan initial p22)

Séance 2 :

DES REPERES TACTILES

Compétences visées : Adapter ses déplacements à différents types d'environnement.
Utiliser son corps comme propulseur.

L'élève : J'apprends à sentir les effets dans l'eau.

Objectif de l'enseignant : Organiser la séance.

Objectifs du BEESAN : faire sentir les différents points d'arrivés et points de départ des mouvements.

Repérer l'espace avant arrière.

Trouver le sens de nage.

Dispositif matériels : Occupation de deux lignes d'eau.

Buts pour l'élève : Avancer tête dans l'eau en utilisant les bras.

Contraintes en crawl et dos : toucher l'objet devant et sa cuisse à chaque passage de bras.

Contraintes en dos : à chaque mouvement, ne pas dépasser la frite, toucher les mains dos à dos en brasse.

Nager toujours à droite.

Critère de réussite : Faire le moins de mouvements sur une longueur.

Variantes : Changer de bras à chaque mouvement, avec et /ou sans matériel.

Jeu de réinvestissement : Relais en privilégiant le choix des nages

NAGER EN RESPIRANT

Compétences visées : Adapter ses déplacements à différents types d'environnement. Utiliser son corps comme propulseur.

L'élève : J'apprends à respirer quand ma tête sort de l'eau et souffler quand ma bouche et mon nez sont dans l'eau.

Objectif de l'enseignant : Organiser la séance.

Objectif du BEESAN : Intégrer la respiration à la propulsion.

Dispositif matériels : Sur deux lignes d'eau.

But pour l'élève : Avancer en respirant et en utilisant les bras, rythmer sa nage.

Coordination brasse et crawl.

Critère de réussite : Commencer à intégrer la notion d'arrêt, nagé sans s'arrêter.

Variantes : Nager en respirant tous les 3 mouvements en crawl, nagé en brasse 2 fois en dehors de l'eau et une fois sous l'eau. Utiliser les palmes pour favoriser l'apprentissage de la respiration.

Séance 3 : JEUX DE JAMBES

Compétences visées : Adapter ses déplacements à différents types d'environnement. Utiliser son corps comme propulseur.

L'élève : Je sais me déplacer qu'avec mes jambes.

Objectif de l'enseignant : Organiser la séance.

Objectif du BEESAN : Intégrer la propulsion des jambes

Dispositif matériels : Sur deux lignes d'eau, avec des zones réservées uniquement à l'utilisation des jambes. (Avec ou sans planche)

But pour l'élève : Se déplacer jusqu'au repère par l'action des jambes, essayer toutes les nages (crawl, brasse et dos)

Critère de réussite : Le mouvement des jambes me fait avancer (mousse, glissé)

Consigne : On essaie de se déplacer en jambes en essayant diverses positions (costales, ventrales, dorsales)

Variantes : Utiliser les palmes pour modifier le mouvement de piston en crawl. Augmenter la vitesse, la durée.

Jeux de réinvestissement : Jeux de relais avec palmes en utilisant les jambes.

Séance 4 : MES COULEES / MON PLONGEON

1) Les coulées

Durée de la tâche : 20 minutes

Compétences visées : Adapter ses déplacements à différents types d'environnement. Utiliser son corps comme projectile. Réaliser une performance mesurée.

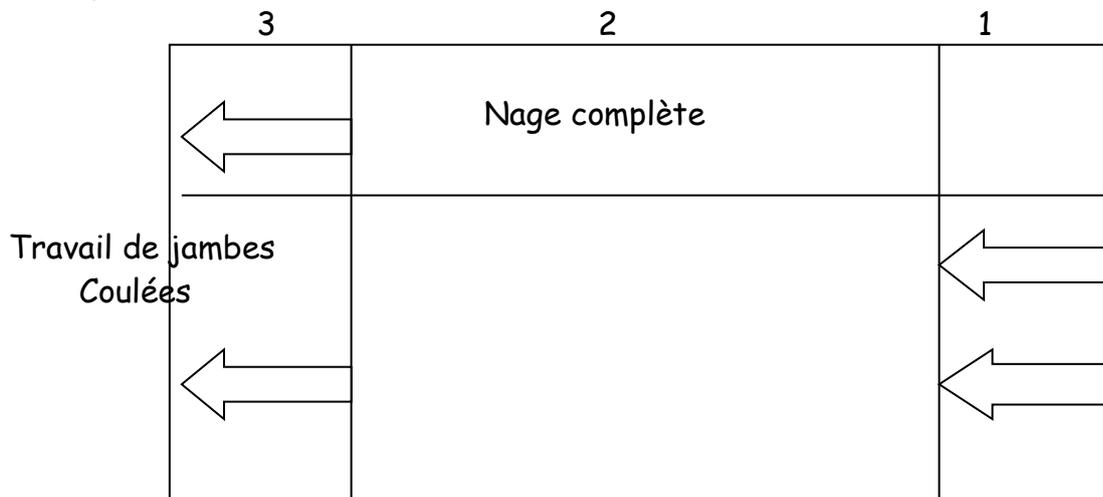
L'élève : Je me propulse, je glisse sans bouger, j'entre dans l'eau.

Objectif de l'enseignant : Organiser la séance.

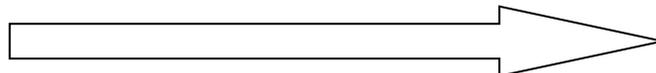
Objectifs du BEESAN : Faire ressentir les effets de l'eau sur le corps et transpercer l'eau. Travail de gainage.

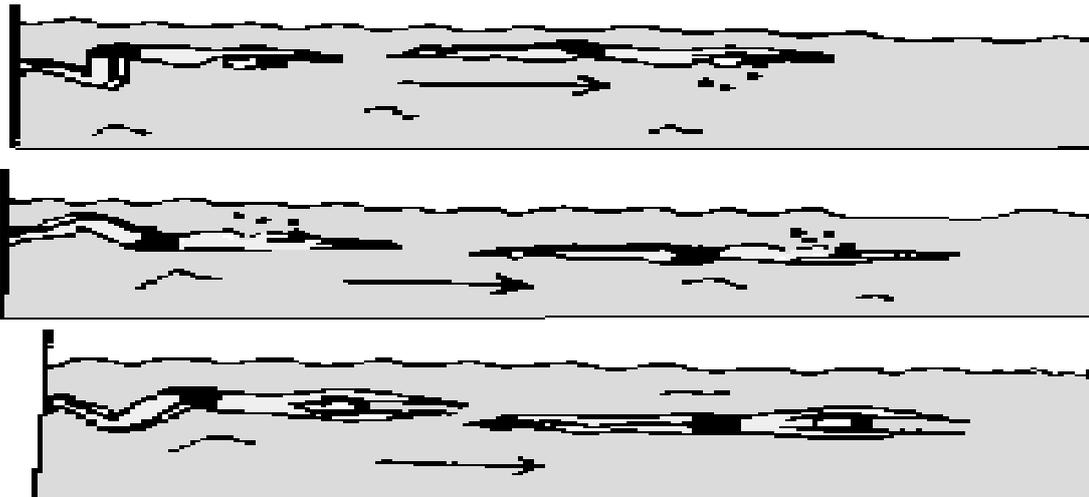
Dispositif matériels : Sur deux lignes d'eau, avec des zones réservées uniquement aux coulées. Découper le bassin en plusieurs zones.

Exemple :



Retour en marchant.





ZONE 1 : Coulées.

ZONE 2 : Nage complète.

ZONE 3 : Travail de jambes.

But pour l'élève : Réinvestir les apprentissages acquis aux séances précédentes et intégrer les coulées.

Critère de réussite : Faire le maximum de coulées.

Consignes : Découper la séance en 2 phases, une phase basée sur l'apprentissage des coulées et une phase qui intègre les coulées aux nages et aux virages.

En fin de séance, on travaille les entrées dans l'eau avec comme but final, le plongeon. (Travail de chandelles à différentes hauteurs, plongeon assis, à genoux accroupi, debout pieds joints ou pieds décalés.)

Variantes : Utilisation du matériel pour travailler les coulées. Varier les hauteurs.

Jeux de réinvestissement : Faire la plus longue coulée/ travail de relais.

2) Le Plongeon

Durée de la tâche : 20 minutes

Compétences visées : Adapter ses déplacements à différents types d'environnement. Utiliser son corps comme projectile. Réaliser une performance mesurée.

L'élève : J'entre dans l'eau de différentes manières.

Objectifs de l'enseignant : Organiser la séance.

Objectifs du BEESAN : Faire entrer les élèves dans l'eau par un plongeon (entrée par la tête)

Dispositif matériels : Plusieurs ateliers repartis sur tout le bassin.

Atelier 1 : Chandelles du bord au moyen bain

Atelier 2 : Chandelles du plot au grand bain.

Atelier 3 : Entrée par la tête en position assise, au grand bain.

Atelier 4 : Entrée par la tête à genoux, au grand bain.

Atelier 5 : Plongeon accroupi dans un cerceau.

Atelier 6 : Plongeon du plot, suivi d'une coulée.

But pour l'élève : Apprentissage d'une entrée dans l'eau par la tête.

Variantes : Utilisation du matériel tapis à trou, cerceaux, etc.

CHAPITRE II : Vers la réalisation d'une performance mesurée.

Séance 5 : JE NAGE LONGTEMPS EN IDENTIFIANT MES ARRETS

Compétence visée : Réaliser une performance mesurée.

L'élève : Je suis capable de nager longtemps avec des arrêts programmés.

Objectifs de l'enseignant : Organiser la séance.

Objectifs du BEESAN : Faire ressentir aux élèves la notion de temps, de durée, la relation espace/temps.

Dispositif matériels : Sur deux lignes d'eau, avec des zones réservées uniquement à l'arrêt. (Avec ou sans matériel).

But pour l'élève : Nager longtemps en gérant mes arrêts.

Critère de réussite : Je ne m'arrête que 5 fois dans la zone réservée à cet effet.

Consigne : Nager 6 minutes en s'arrêtant un maximum de 5 fois dans la zone réservée à cet effet.

Variantes : Faire des jeux d'échauffement en échelonnant la durée. (Ex : 2 fois 3min ou 6 fois 1 minute sans arrêt. Varier le nombre d'arrêts.

Jeux de réinvestissement : Jeux de relais sur 6 minutes, l'équipe qui à fais le plus de longueurs remporte le jeu. (Relais à l'américaine)

Séance 6 : JE NAGE LONGTEMPS EN REALISANT LE MOINS D'ARRETS

Compétence visée : Réaliser une performance mesurée.

L'élève : Je suis capable de nager longtemps en m'arrêtant le moins possible.

Objectif de l'enseignant : Organiser la séance.

Objectifs du BEESAN : Faire ressentir aux élèves la notion de temps.

Dispositif matériels : Sur deux lignes nager 6 minutes en comptant ses arrêts.

But pour l'élève : Nager longtemps en gérant mes arrêts.

Critère de réussite : Diminuer le nombre d'arrêt de la séance précédente.

Consigne : Nager longtemps.

Variantes : Faire des jeux d'échauffement en échelonnant la durée. (Ex : 2 fois 3min ou 6 fois 1 minute sans arrêts. Varier le nombre d'arrêts.

Jeux de réinvestissement : Réaliser la plus grande distance en comptant ses longueurs.

Séance 7 : JE PREPARE MON PROJET

Compétence visée : Réaliser une performance mesurée.

L'élève : Etre capable de prévoir la distance que je vais nager en 6minutes

Objectif de l'enseignant : Organiser la séance.

Objectif du BEESAN : Faire ressentir aux élèves la notion de temps, de durée, la relation espace/temps.

Dispositif matériels : Sur deux lignes.

But pour l'élève : Nager longtemps identifier les longueurs, exprimées en mètres.

Critère de réussite : Je sais combien de longueurs je suis capable de nager en 6mn.

Consigne : Nager longtemps.

Variantes : Faire des jeux d'échauffement en échelonnant la durée. (Ex : 2 fois 3 mn ou 6 fois 1 minute sans arrêt. Varier le nombre d'arrêts.

Jeux de réinvestissement : Aménager le bassin avec de plots de façon à repérer les distances. (5m, 10 m ,15m)

Séance 8 : TEST FINAL : REALISATION DU PROJET INDIVIDUEL (cf. annexe bilan final p22)

Compétences visées : Réaliser une performance mesurée.

L'élève : Etre capable de réaliser le projet que j'ai préparé en classe.

Objectifs de l'enseignant : Organiser la séance/ Préparer la séance en classe.

Objectif du BEESAN : Faire ressentir aux élèves la notion de temps, de durée, la relation espace/temps.

Dispositif matériels : Sur deux lignes. Aménager le bassin avec de plots de façon à distinguer les distances.

But pour l'élève : Nager longtemps identifier les longueurs, exprimées en mètres.

Critère de réussite : EX : Pierre a nagé 8 longueurs en s'arrêtant 4 fois.
EX : Chaque élève nage la distance qu'il a prévue avec le nombre d'arrêts fixés au départ.

Consignes : Nager longtemps. 1 J'écris mon projet 2 Je réalise ce que j'ai écrit.

Variantes : Aucune. Séance de test

FICHE PROJET TEST INITIAL ET FINAL

Test de 6 minutes	Prénom du nageur :												
	Prénom de l'observateur :												
Je compte le nombre de longueurs en mètres :	25	50	75	100	125	150	175	200	225	250	300	350	400
Utilisation de matériel ? (frite, planche,...)	oui						non						
Comment nage-t-il ?	En Crawl			En Brasse			En dos			Plusieurs Nages			

Test de 6 minutes	Prénom du nageur :												
	Prénom de l'observateur :												
Je compte le nombre de longueurs en mètres :	25	50	75	100	125	150	175	200	225	250	300	350	400
Utilisation de matériel ? (frite, planche,...)	oui						non						
Comment nage-t-il ?	En Crawl			En Brasse			En dos			Plusieurs Nages			

LEXIQUE

CRAWL : Nage ventrale qui consiste à allonger alternativement les bras au-dessus de la tête, tout en battant rapidement des pieds..

DOS CRAWLE : Nage dorsale qui consiste à allonger alternativement les bras au-dessus de la tête, tout en battant rapidement des pieds

ENDURANCE : Aptitude à résister à la fatigue, à la souffrance.

COULEES : Capacité à rendre son corps projectile, permettant de transpercer l'eau, en exerçant une tension musculaire intense.

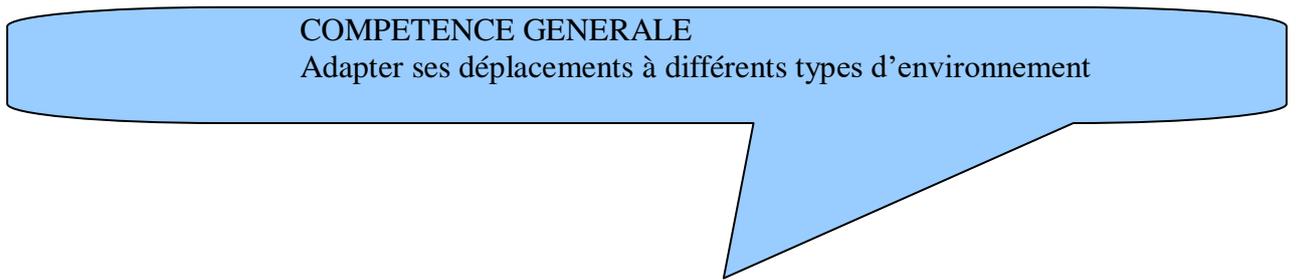
PLONGEON : Le plongeon consiste, dans le sens commun, à rentrer dans l'eau la tête avant le reste du corps. Il peut être effectué pour s'amuser, pour prendre le départ d'une course de natation ou comme un sport en tant que tel.

BRASSE : Nage ventrale où les bras et les jambes ont des mouvements symétriques

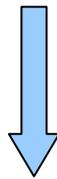
LES GRANDES IMMERSIONS

Plusieurs exercices sont proposés pour travailler les grandes immersions. Le maître-nageur proposera des exercices adaptés à son niveau de classe en lien avec le savoir nager du cycle 3.

Il y a 3 à 4 séances par cycle

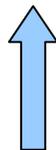


GRANDES IMMERSIONS



OBJECTIFS D'INITIATION

- Maîtriser ses actions pour les adapter à la situation
- Connaître les contraintes spécifiques de l'activité et ses propres possibilités
- Respecter les règles de fonctionnement de l'activité et prendre des responsabilités

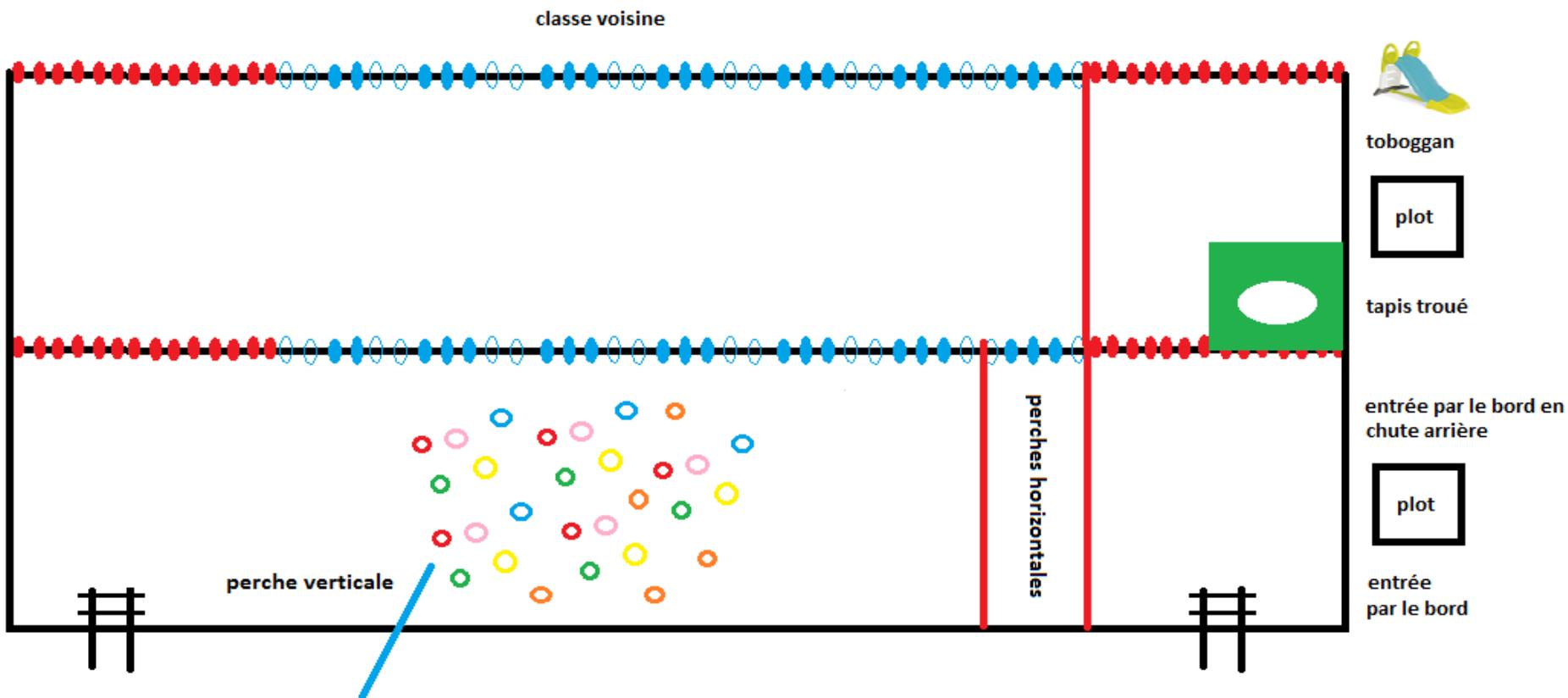


LANGAGE OUTIL

- Expliciter ses réussites, ses difficultés et son projet d'action
- Construire des règles et des principes d'actions efficaces.

SEANCES GRANDES IMMERSIONS

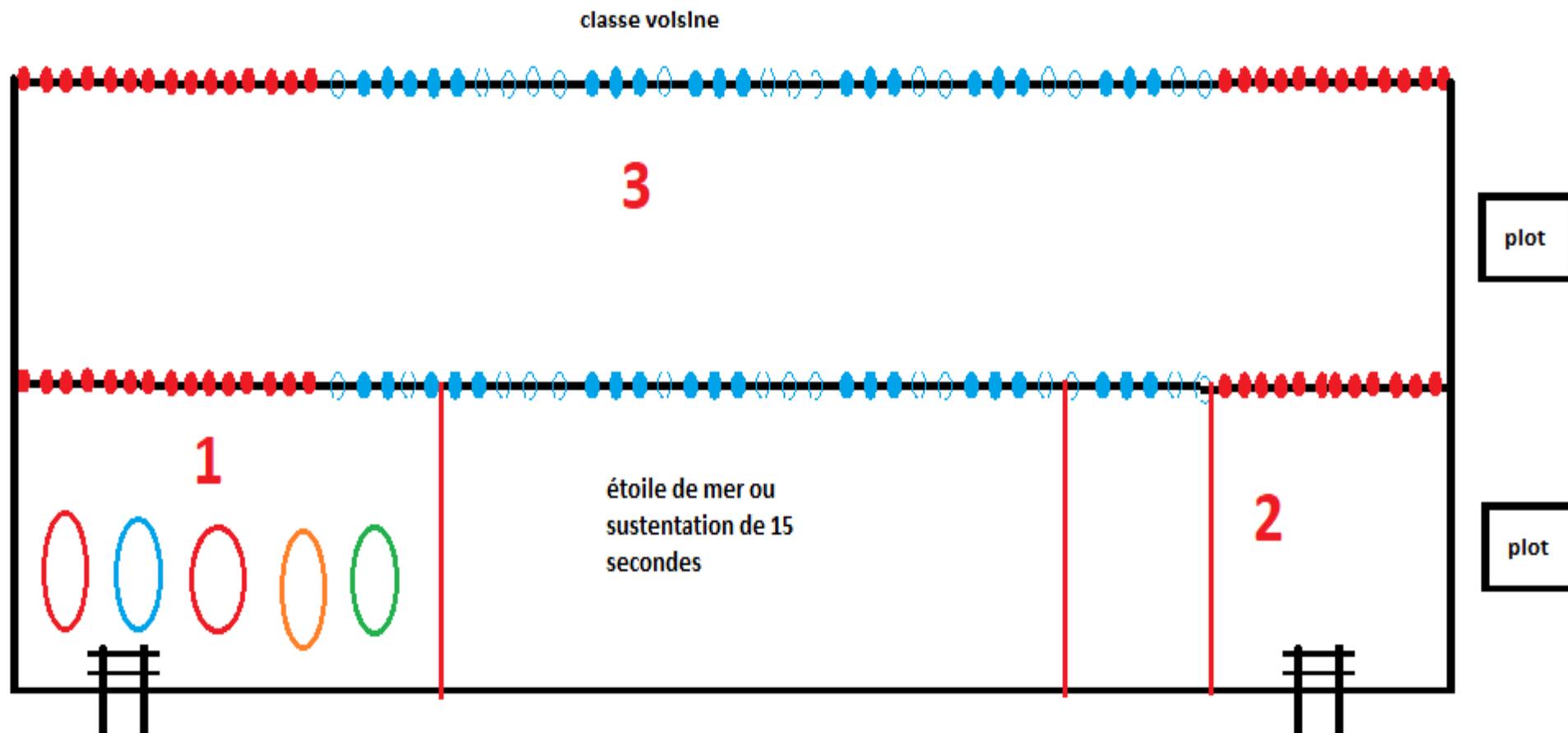
Aménagement bassin sportif : séance 1



Entrée par le toboggan ou le tapis à trou : j'entre dans l'eau la tête la première pour nager sous l'eau jusqu'à la perche horizontale, ensuite je termine la longueur dans la nage de mon choix jusqu'au petit bain.

Entrée par le bord : j'entre dans l'eau en faisant une chute arrière OU une entrée au choix (plongeon, saut, ...), je me déplace jusqu'à la première perche horizontale, je fais une immersion entre les 2 perches horizontales, je nage jusqu'au moyen bain et je vais chercher un objet lesté avec ou sans l'aide de la perche verticale.

Aménagement bassin sportif : séance 2



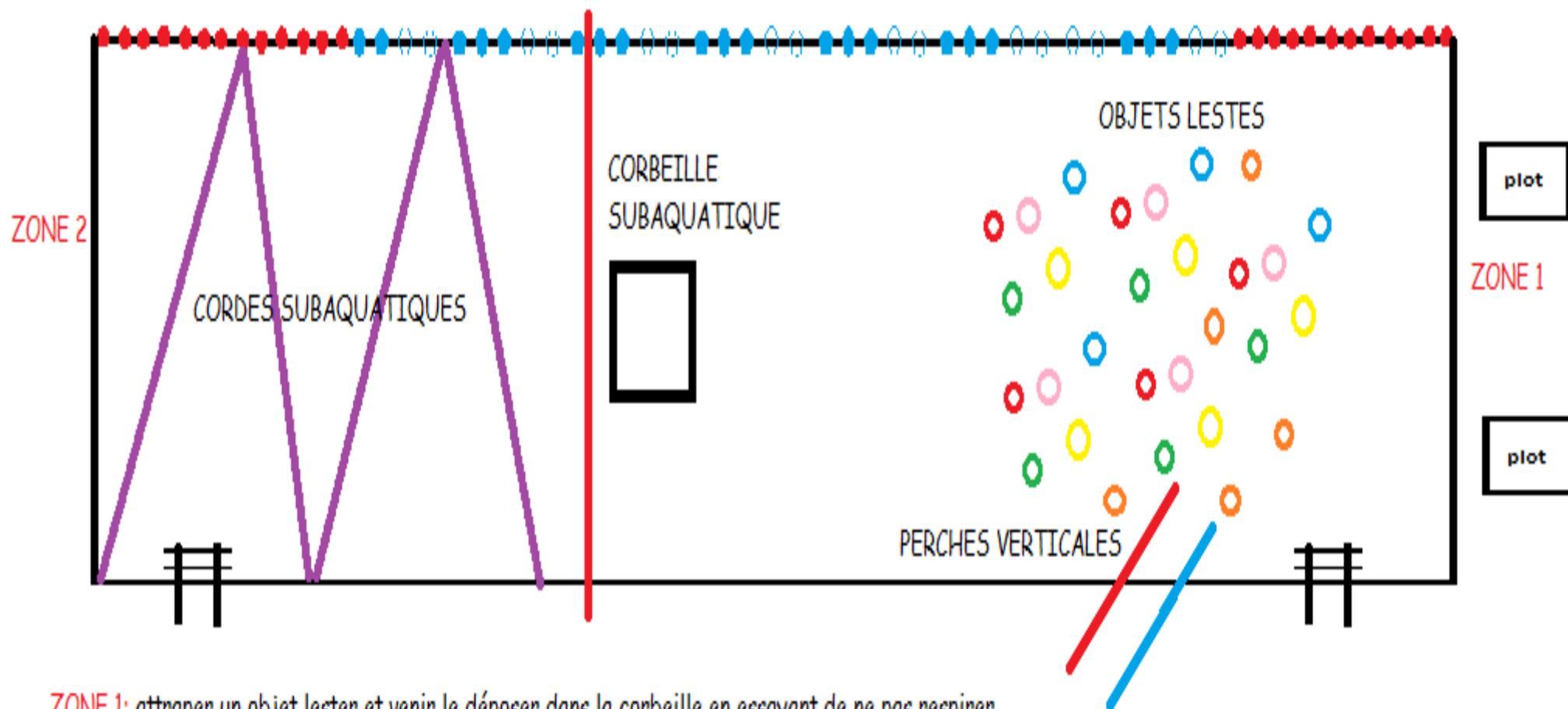
zone 1: passer un maximum de cerceaux sans respirer

zone 2: chute arrière au grand bain à partir du bord du bassin, déplacement au choix jusqu'à la première perche horizontale, immersion entre les 2 perches horizontales puis flottaison soit en étoile de mer dorsale soit en sustentation pendant 15 secondes

zone 3: entrée par le plot puis déplacement ventral ou dorsal

Aménagement bassin sportif : séance 3

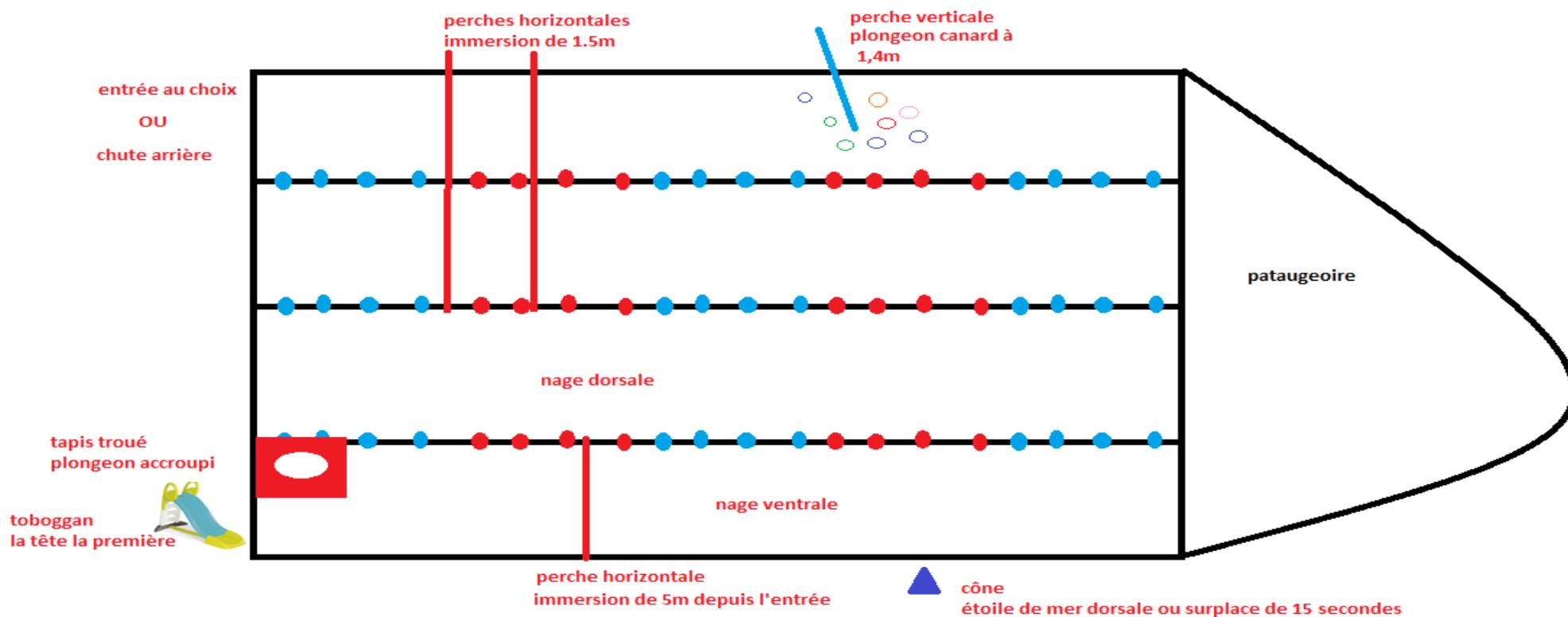
classe volsne



ZONE 1: attraper un objet lester et venir le déposer dans la corbeille en essayant de ne pas respirer

ZONE 2: se déplacer à l'aide des cordes subaquatiques en respirant le moins de fois possible

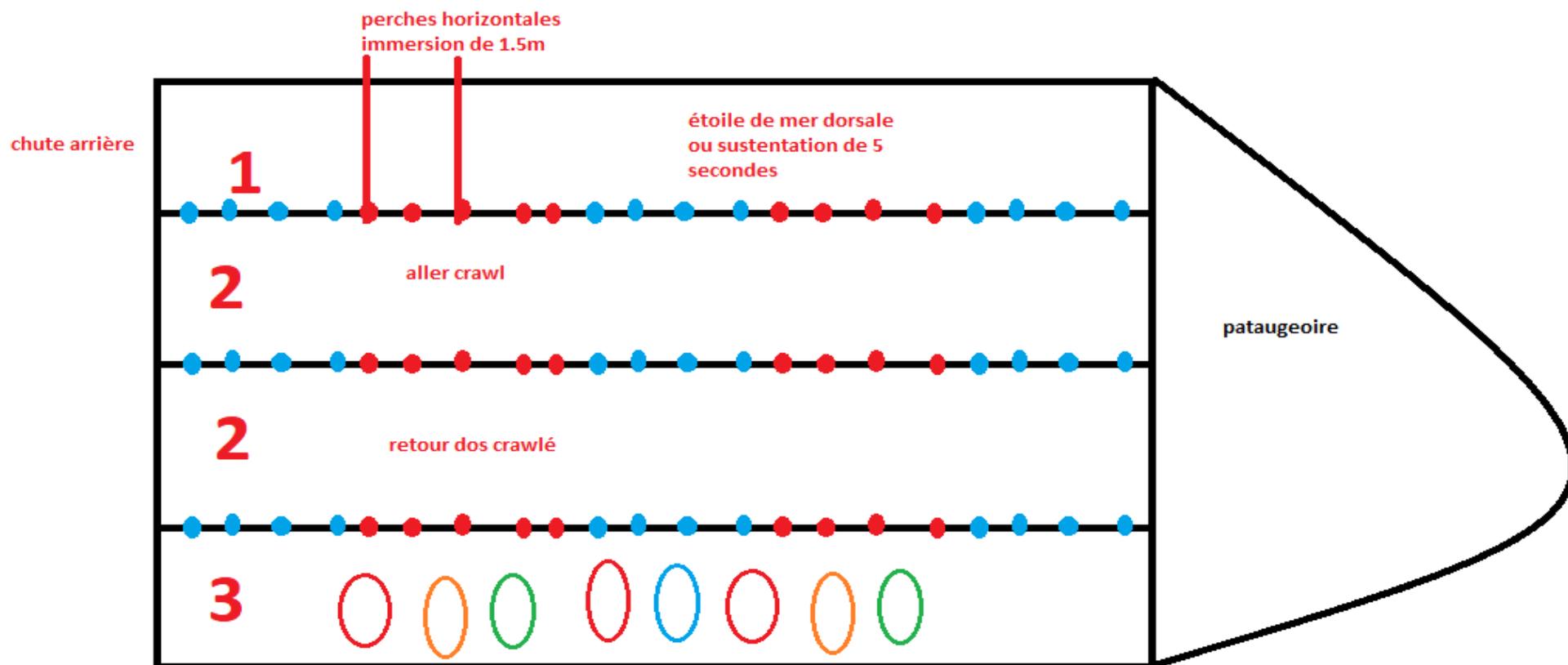
Aménagement bassin ludique : séance 1



1^{er} atelier : départ au choix ou en chute arrière à partir du bord, nager jusqu'aux perches horizontales, passer sous les 2 perches sans respirer, nager puis faire un plongeon canard pour récupérer un objet avec ou sans l'aide de la perche verticale, passer sous la ligne d'eau et revenir en nage libre.

2^{ème} atelier : départ au toboggan la tête la première ou départ accroupi sur le tapis troué en plongeant pour faire une immersion de 5 mètres, nager sur le ventre, au cône s'arrêter pour faire soit une étoile de mer dorsale soit un surplace de 15 secondes, passer sous la ligne d'eau et revenir sur le dos.

Aménagement bassin ludique : séance 2



zone 1: chute arrière, déplacement au choix jusqu'à la perche, immersion entre les 2 perches puis étoile de mer dorsale ou sustentation de 15 secondes

zone 2: nager en crawl et revenir en dos crawlé

zone 3: passer un maximum de cerceaux sans respirer

TRIATHLON DES CM1

Les élèves des classes de CM1 du Chat Perché, Vercors et Vincent d'Indy participeront à un triathlon inter école si les conditions météorologiques le permettent.

Ce triathlon inter-école est mis en place dans la continuité du projet pédagogique piscine ainsi que des compétences visées et travaillées tout au long du cycle 3.

Les jours et horaires seront communiqués lors d'une réunion.

Lors de ce triathlon seront présents l'équipe des maîtres-nageurs de la piscine, les enseignants de chaque classe avec leurs élèves, les ETAPS de Saint Bonnet et Saint Laurent de Mure ainsi que des parents d'élèves volontaires de chaque classe.

Les épreuves :

- 50 m en natation
- 1100 m en vélo
- 400 m en course à pieds

Déroulement : Une première vague d'élèves commencera l'épreuve de natation puis enchaînera avec le vélo et terminera avec la course à pieds.

Une fois que tous les élèves auront franchi la ligne d'arrivée, une 2^{ème} vague pourra commencer.